



L'écho des négos : Télétravail, QVCT, ...



Octobre 2024

Les accords QVCT, télétravail sont en cours de négociation

Les revendications de la CFE-CGC :

Télétravail (TT) :

- Pour les stagiaires : possibilité de faire **1 journée** par semaine
- **Maintien** de la possibilité d'avoir 3 jours / semaine, qui doit rester compatible avec le poste, la vie d'équipe, l'intégration des nouveaux arrivants, et le transfert de savoir
- Souplesse pour faire du TT toute la semaine si prescription médicale **hors arrêt de travail**
- L'avenant est signé pour **3 ans**
- Les refus doivent être **motivés, écrits et expliqués**
/!\ Sans pression préalable, même si refus du manager, à l'oral, il faut quand même faire sa demande écrite !
- Aide à l'installation de 50€ **renouvelable tous les 3 ans / Demande d'un montant plus élevé !**
- Eligibilité pour tous à partir **d'1 mois d'ancienneté** au lieu de 3
- Clarification des 2 jours de présence sur « site » : sur site s'entend par n'importe quel site Safran, **ou en déplacement professionnel** (formation, visite Client, séminaire...) versus à distance (TT, TVOD, Co-working)



TVOD (Travail Occasionnel à Domicile, toujours de 12 jours / an):

- Elargissement des bénéficiaires (CDD, stagiaires, ...) et 1 mois d'ancienneté suffit pour en bénéficier !

Droit à la déconnexion :

- Précisions sur la charte de bon usage des moyens de communications informatiques :
 - Ne pas céder à l'instantanéité des outils de communication
 - Se laisser le temps de répondre efficacement aux messages
- Rappel de l'importance de respecter les périodes de repos
- Actions de sensibilisation auprès des salariés via MOOC, e-learning



A venir lors de la prochaine réunion de négociation : les thèmes du collectif de travail, de la prévention des RPS, des aménagements de postes de travail ...

Si vous avez des suggestions que nous pourrions défendre lors de nos négociations, n'hésitez pas à nous en faire part !

S'opposer parfois Construire souvent
PROPOSER TOUJOURS



Parts Plateaux dans les restaurants d'entreprise

Il n'y en a plus pour les salariés de Villaroche, Montereau, Gennevilliers et Istres !

Fini les notes de frais !



Fini les pertes d'€ !

Sous la houlette de la CFE-CGC, les secrétaires de CSE ont réussi à s'entendre sur un fonctionnement transparent pour les parts plateaux : **exonération des parts plateaux, et ce dès le 14 Octobre 2024 !**

Nous sommes fiers d'améliorer ainsi la satisfaction des salariés sur la prise en charge de leur frais d'admission, et nous espérons être rejoints dans cette dynamique par le reste des sites Safran Aircraft Engines très prochainement.

Vous avez des questions, des remarques, des suggestions sur ces sujets, n'hésitez pas à nous contacter ! Votre avis compte et nous saurons porter vos demandes !!

Vos Contacts :

Caroline TIREL
Laureline RIANDET
Patrick POTACSEK

07 86 58 18 23
06 38 14 65 53
06 08 23 18 82



www.cfecgc-safran-ae.fr